

**Paris, le 11 mars 2022**

***Aux Secrétaires Des Sections Départementales***

**Texte action adopté au CN des 9 et 10 mars 2022**

**Guerre en Ukraine**

L'invasion militaire lancée par la Russie constitue une agression sans précédent en Europe depuis 1945. Une guerre d'ampleur a lieu aux frontières de l'UE. La responsabilité principale incombe au gouvernement russe. Les premières victimes des conflits sont les peuples. Le peuple ukrainien, en premier chef, victime des bombardements, violences et exactions liées à l'invasion ; le peuple russe sous les coups des sanctions et en proie à l'autoritarisme du régime de Poutine. À un autre niveau, l'ensemble des peuples va subir le contrecoup économique de cette crise.

La guerre n'est jamais une solution : le risque de déstabilisation est majeur. Le SNUipp-FSU s'oppose fermement et dénoncera toute nouvelle escalade militaire qui impliquerait notre pays. Il promeut une solution diplomatique. Elle passe obligatoirement par le retrait des troupes russes, le respect des droits des peuples et non la satisfaction des ambitions impériales de tel ou tel gouvernement. Le SNUipp-FSU prend toute sa part dans les mobilisations et les initiatives de solidarité internationales : c'est l'action des peuples pour la paix, y compris en Russie malgré la répression, qui pourra peser sur les dirigeants et faire reculer la guerre.

Cette guerre engendre un exode massif de la population. L'accueil de tout·es les réfugié·es, quel que soit leur pays d'origine, doit s'organiser à l'échelle européenne et la France doit y prendre part. Des moyens doivent être déployés pour assurer un accueil digne et le respect des droits fondamentaux, en particulier celui du droit à la scolarisation. Cela passe par l'ouverture de structures scolaires adaptées à la scolarisation de ces enfants, telles que les UPE2A, ainsi que le recrutement de personnels formé·es. La situation des mineur·es isolé·es étranger·es (MIE) devra faire l'objet d'une attention particulière, tant leur situation s'est dégradée ces derniers temps.

**Situation sanitaire**

En France, à mesure que les élections présidentielles se rapprochent, le gouvernement allège les mesures liées à la crise sanitaire alors que les taux d'incidence sont toujours importants. La protection de la population, des salarié·es, des plus fragiles doit être prise en compte tout comme l'envie de retrouver une vie « normale ». La fin du port du masque dans de nombreux lieux comme les écoles et établissements est souhaitée

majoritairement. Cela ne doit pas empêcher le SNUipp-FSU de rappeler l'importance de la prévention et la nécessaire protection des élèves et des enseignant-es car la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous. Le ministère doit continuer à protéger les personnels (maintien des ASA, personnels vulnérables, réassort en masques et en autotests, équipement en capteurs CO2...). Le ministère doit également renforcer la médecine de prévention et reconnaître sans conditions le Covid comme une maladie professionnelle. Enfin la question de l'abondement des moyens humains, notamment de personnels remplaçants mais aussi de Rased, est l'occasion pour le SNUipp-FSU de réaffirmer son plan d'urgence pour l'école.

### **Urgences féministes, climatiques et sociales**

Le contexte inédit de la guerre en Ukraine ne justifie pas une campagne pour les élections présidentielles recentrée sur quelques sujets "médiatiques" et démagogiques, très loin des préoccupations de la population.

L'égalité entre les femmes et les hommes, grande cause du quinquennat, a peu progressé comme le révèle la dernière étude de l'INSEE. Les inégalités sont toujours très nettes, à l'école comme dans la vie professionnelle mais aussi lors du passage à la retraite. Leur décrue reste très lente.

Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars, qui a mobilisé plusieurs dizaines de milliers de manifestant-es dans toute la France, le SNUipp avec la FSU a porté fortement son exigence d'égalité. Il est plus que temps que la loi pour l'égalité salariale, qui fête ses 50 ans cette année, se concrétise, y compris chez les enseignant-es où les femmes continuent de gagner 8% de salaire de moins à temps de travail égal. Le SNUipp-FSU s'appuiera également sur les plans d'action pour l'égalité professionnelle femmes/hommes pour obliger nos employeurs à en faire des outils au service de l'égalité professionnelle.

Les enjeux climatiques sont une autre urgence. Le nouveau volet du 6ème rapport du GIEC nous alerte une fois de plus sur les conséquences dramatiques de l'inaction pour les écosystèmes et les populations. Ce rapport indique aussi que le dérèglement climatique s'accélère de manière bien plus importante que lors des dernières prévisions. Il pointe également l'accroissement des inégalités sociales généré par la crise climatique. Les journées de mobilisation pour le climat des 12 et 25 mars seront l'occasion d'exprimer la nécessité de mesures fortes et immédiates pour éviter le pire.

Les programmes de nombreux-ses candidat-es envisagent de multiples reculs notamment sociaux : impossible de ne pas s'inquiéter des promesses d'augmentation de salaires « financées » par la baisse des cotisations sociales, d'une nouvelle réforme des retraites comme la proposition du président-candidat de repousser l'âge du départ en retraite à 65 ans... Le SNUipp-FSU continuera d'informer sur l'importance des cotisations sociales qui ne sont pas une "charge" mais un salaire socialisé finançant notamment la sécurité sociale et l'assurance chômage. Il reste fortement mobilisé contre

toute réforme des retraites qui aurait comme conséquence la dégradation des conditions de départ et le niveau des pensions. Le SNUipp-FSU popularise dans la campagne électorale le manifeste de la FSU et les 36 propositions pour un plan de rupture portées par le collectif "Plus jamais ça".

### **Toutes et tous ensemble contre l'extrême-droite**

En France, la banalisation du discours de l'extrême-droite permet à la violence qui lui est intrinsèque de s'exprimer en toute impunité. C'est dans ce climat que les initiateurs de la "tribune des généraux" pour la « protection des valeurs civilisationnelles », organisent une "marche de la fierté française " à Paris le 26 mars. Le SNUipp avec la FSU combat de toutes ses forces les idées et les actes délictueux de l'extrême-droite. Le SNUipp-FSU relaie la campagne intersyndicale de l'éducation "toutes et tous ensemble contre l'extrême-droite" et participera aux mobilisations organisées le 19 mars, dans le cadre de la campagne antiraciste et solidaire.

### **L'école dans la campagne électorale**

Sur l'école, de Macron à Zemmour, les candidat-es de droite et d'extrême-droite ont donné des pistes de leur programme qui se situent pour la plupart en continuité avec la politique éducative menée par Jean-Michel Blanquer : poursuite du resserrement sur les fondamentaux, modification de la structuration du système scolaire avec notamment la remise en cause du collège unique, affirmation d'une politique encore plus libérale de gestion des personnels et mise en avant de réponses de type autoritaire pour une partie des élèves. Alors qu'une rupture est vitale pour l'avenir du service public d'éducation, des élèves et de ses personnels, le risque est grand de voir se renforcer des inégalités scolaires socialement déterminées et la dégradation des métiers de l'enseignement.

Le SNUipp-FSU produira une analyse comparée des programmes des différents candidats sur le plan éducatif.

Plus que jamais le SNUipp-FSU doit peser dans la campagne pour imposer un véritable bilan des cinq années passées, faire état de la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'école et mettre en avant les revendications indispensables à une école démocratique, émancipatrice, qui s'appuie sur l'expertise et le respect de ces personnels. Cela passe par la popularisation du contre-bilan du ministère Blanquer, la diffusion des résultats et enseignements de la consultation "école et métier", la publication du livre blanc énonçant les revendications du SNUipp-FSU et la multiplication d'initiatives. Cela passe aussi par l'exigence d'inscrire la nécessaire augmentation du budget de l'Education Nationale dans le débat électoral. Il s'agit de poursuivre le travail de conviction de la profession et d'alerter solennellement l'opinion publique sur la nécessité d'une rupture avec les politiques menées jusqu'ici.

### **Salaires**

Revaloriser les salaires est une demande de plus en plus pressante, renforcée depuis la crise sanitaire. L'inflation de ces derniers mois, qui va s'accroître avec la guerre en Ukraine, rend encore plus prégnante la question du pouvoir d'achat.

A la suite du 27 janvier, le SNUipp-FSU a décidé de maintenir la pression pour faire entendre les revendications salariales de la profession auprès du gouvernement et des candidat·es à l'élection présidentielle.

Ainsi, il réaffirme dans le débat public le déclassement social des enseignant·es français·es dû à la perte de pouvoir d'achat résultant de l'action combinée du gel du point d'indice et d'une très forte inflation. Dans un premier temps, le SNUipp-FSU revendique une revalorisation indiciaire immédiate de 300 euros nets par mois.

Tous les métiers de l'Education nationale doivent faire l'objet d'un réel effort de revalorisation salariale, notamment celui des AESH qui a besoin de mesures d'urgence pour sortir tous ces personnels de la précarité. A la suite de la journée de grève féministe, le SNUipp-FSU portera à nouveau ses revendications en matière d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

C'est pour toutes ces raisons que le SNUipp-FSU appelle à la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du 17 mars sur les salaires.

Le SNUipp-FSU engage un travail de conviction afin de construire une campagne de mobilisations au long cours sur la question des salaires.

### **Frais de déplacements**

Les personnels itinérants doivent être indemnisés pour leurs déplacements sans être obligés de recourir au TA. Les stagiaires doivent se voir systématiquement proposer le choix entre l'IFF et l'indemnisation de leurs frais selon le décret de 2006. Les frais de déplacements et l'ISSR doivent être revalorisés au vu notamment de l'inflation sur les carburants.

Le SNUipp-FSU interpelle le ministère pour qu'il intervienne auprès des rectorats afin de rappeler la réglementation concernant les frais de déplacement des personnels titulaires comme contractuels.

### **Préparation de la rentrée 2022**

Comme les années précédentes, la première phase de la carte scolaire apparaît de plus en plus comme une phase de fermetures au détriment des classes existantes. Elles sont imposées par des priorités ministérielles non financées (amélioration des décharges de direction, allègement des effectifs en GS, CP et CE1, dédoublements en éducation prioritaire, ouverture d'ULIS, poursuite du plan autisme...). Malgré les urgences soulevées par deux années sous crise sanitaire, le premier degré ne bénéficiera d'aucun poste supplémentaire à la rentrée pour permettre les créations dont l'école a besoin (remplacement, RASED, PDMQDC, formation...). Les nombreuses mobilisations organisées localement à l'initiative des parents d'élèves, des élu·es et des enseignant·es renforcent la nécessité d'autres choix pour assurer la qualité du service public d'éducation et son accès sur tout le territoire.

Le SNUipp-FSU rendra publique l'enquête sur la réalité de la carte scolaire pour interpeller le nouvel exécutif. Il continue d'exiger un plan d'urgence pour l'école, en commençant par des créations de postes supplémentaires pour la rentrée 2022.

L'accueil des 2 ans, particulièrement en éducation prioritaire, doit rester une priorité forte, elle participe à la réduction des inégalités scolaires. Face à la concurrence du privé, tout doit être mis en œuvre pour que le public puisse à nouveau les accueillir en nombre et dans de bonnes conditions.

### **Direction d'école**

L'agenda ministériel concernant la direction d'école est au point mort depuis plus de 4 mois. A l'exception d'évolutions sur certaines décharges à mettre au crédit de l'action du SNUipp-FSU, aucune avancée ne se dessine afin d'améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs. C'est pourquoi il a demandé une rencontre bilatérale afin de faire des propositions, en se fondant notamment sur les 15 mesures dont quasiment aucune n'a été mise en place. Par ailleurs, le SNUipp-FSU poursuit sa bataille contre la mise en œuvre de la loi Rilhac, qui est déjà prétexte à augmenter le nombre de postes à profil.

### **Mobilité**

Le SNUipp-FSU poursuit ses interventions auprès du ministère, des rectorats et des DSDEN pour rappeler son expertise et son exigence d'opérations de gestion transparentes et équitables. Informer, recueillir les vœux, contrôler les barèmes, multiplier les recours individuels... pour les mouvements inter-départemental et intra-départemental permettra de recréer du collectif autour de la contestation des règles actuelles et contribuera ainsi à imposer la reprise de discussions pour rétablir l'équité et la transparence.

Les résultats du mouvement interdépartemental ont été retardés d'une semaine, le ministère a montré une fois de plus son incapacité à respecter ses propres règles. Le taux de satisfaction globale est en baisse à 20,44 %, soit 0,59 points de moins que l'an dernier et surtout de plus de 25 points depuis 10 ans ! La création du mouvement POP, multipliant les postes à profil et dérogoires aux règles des permutations, a pour conséquence de dégrader les possibilités de mobilité. Le SNUipp-FSU intervient pour qu'une réflexion soit engagée pour l'amélioration réelle de la mobilité inter-départementale, contre le mouvement POP, et pour enfin donner une perspective à toutes et à tous de pouvoir changer de département.

Le SNUipp-FSU incitera les personnels à faire des recours pour le mouvement interdépartemental et intradépartemental et les accompagnera pour mettre en lumière les dysfonctionnements et dénoncer les choix faits par l'administration, notamment à travers la multiplication des postes à profil.

Dans les départements, il est indispensable de recueillir un maximum de résultats pour dénoncer les erreurs non corrigées et/ou non reconnues dans les barèmes et/ou dans les attributions de postes conduisant à des affectations forcées sur des postes non demandés... Toutes ces situations impacteront les conditions de travail des personnels et la vie des écoles.

### **Évaluations CP**

Suite à la période de désorganisation liée au variant omicron mais aussi grâce à la mobilisation du 13 janvier, les évaluations de milieu de CP programmées en janvier ont été suspendues, à la demande de l'intersyndicale du 1er degré.

Après deux ans de pandémie et les derniers mois particulièrement perturbés, les élèves, leur famille et les enseignant·es ont davantage besoin de sérénité pour réparer l'école et reconstruire les apprentissages que d'une évaluation jugée inexploitable par la DEPP.

Le ministère persiste. L'ensemble des organisations syndicales du 1er degré apporteront leur soutien aux personnels qui refuseront la passation. De leur côté, les syndicats d'inspecteurs·trices appellent à ne pas faire pression sur les collègues.

## **EPS**

L'école est et doit rester la voie pour permettre à tous les enfants de pratiquer des activités physiques et sportives. Lancée par le ministre et le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) de Paris 2024, l'expérimentation « 30 minutes d'activité physique quotidienne », ne doit pas remplacer à terme l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. Faire bouger les enfants dans la cour de l'école ne constitue pas un levier pour valoriser la pratique. Le cadrage « souple » annoncé entretient le flou. Les activités « 30 APQ » pouvant se dérouler hors temps scolaire mais avec la présence obligatoire et sous la responsabilité du/de la PE, un problème majeur d'ORS est posé. Le SNUipp-FSU agit pour clarifier la situation qui ne peut rester en l'état.

Loin d'annonces médiatiques, c'est d'une réflexion sur le temps consacré à la discipline, de temps pour élaborer des projets en équipe, d'enseignant·es formé·es, d'infrastructures dont l'école a besoin.

## **Débuts de carrière**

Le SNUipp-FSU demande un bilan de la mise en place des PPPE et les données chiffrées concernant le nombre :

- d'inscrit·es au CRPE 2022 et la répartition académique des places au concours,
- d'alternant·es réellement recruté·es en 2021/2022,
- d'alternant·es prévu·es pour la rentrée 2022 et leur répartition académique.

Il continue de porter son mandat d'un projet de formation autrement plus ambitieux.

Le SNUipp-FSU écrit au ministère pour exiger que les listes complémentaires soient largement ouvertes dans toutes les académies et que les plus déficitaires puissent y faire appel au niveau national.

Concernant les listes complémentaires recrutées en janvier 2022 à la suite des mobilisations, le SNUipp-FSU revendique que ces enseignant·es stagiaires bénéficient de la formation initiale correspondant au CRPE obtenu.

Le SNUipp-FSU lancera une enquête auprès des M2 contractuel·es alternant·es pour faire un état des lieux de leurs conditions d'exercice.

## **AESH**

Malgré les luttes et les fortes mobilisations des derniers mois qui ont permis de donner une visibilité au métier d'AESH auprès de l'opinion publique, l'exécutif reste sourd à leurs revendications légitimes. Des premières mesures comme l'extension de l'indemnité REP-REP+ ou celle de l'action sociale ne sont pas engagées faute de volonté politique, alors que le bénéfice pourrait être immédiat. Dans ce contexte, il est urgent de continuer et d'intensifier la mobilisation dans un cadre unitaire. L'intersyndicale nationale FSU, CGT éduc'action, SUD éducation, SNALC et SNCL-FAEN appelle à une nouvelle journée de grève le 5 avril pour gagner un véritable statut, un salaire digne et des conditions de travail décentes qui passent par l'abandon des PIAL.

### **Inclusion scolaire**

Si l'inclusion a du sens pour les personnels, les politiques nationale et locale en la matière ne répondent ni aux attentes ni aux besoins de l'école. Elles génèrent souffrance, interrogations et remise en question du professionnalisme enseignant. Le SNUipp-FSU revendique les créations de postes nécessaires pour combler les besoins en personnels spécialisé-es, AESH et en places d'ESMS ainsi que les moyens de formation qui vont avec. Les différentes alertes liées à la souffrance au travail doivent faire l'objet d'un recensement notamment à travers les fiches SST afin d'interpeller les DASEN et le ministère. Le SNUipp-FSU fait de l'inclusion un axe de travail prioritaire dans la période à venir.

### **Hors de France**

Suite à une décision de la Cour d'appel de Nantes, l'AEFE a décidé de réserver les recrutements sur postes de résident·es aux seul·es collègues qui sont établies depuis au moins 3 mois dans le pays, ou relevant d'un suivi/rapprochement de conjoint·e. Cela rendra tout autre recrutement impossible en dehors de contrat local et aboutirait à ce que plusieurs dizaines de postes se retrouvent sans enseignant·e.

Devant l'urgence, l'Agence souhaite réécrire le décret 2002-22 qui cadrerait jusqu'à présent les procédures, afin de permettre malgré tout des recrutements pour la rentrée 2022. Lors des groupes de travail actuels, le SNUipp-FSU, avec le SNES-FSU et le SNEP-FSU, intervient pour sortir de cette impasse et pour faire respecter les droits des personnels : défense de la mobilité choisie, défense du contrat de droit public auprès de l'Agence, prise en compte et paiement des diverses indemnités statutaires qui ne sont pas versées à ce jour aux personnels détachés à l'étranger, etc...

Le SNUipp-FSU dénonce par ailleurs la règle inscrite dans les LDG depuis 2019 de limitation des détachements à 6 années consécutives pour exercer à l'étranger qui met en difficulté les personnels et les établissements.

Dans ce contexte, la FSU appelle à la grève dans le réseau le 17 mars afin de faire entendre la voix des personnels.

### **Retraité·es**

Pleinement partie prenante des mobilisations avec les actif·ves, les retraité·es agissent aussi par des mobilisations spécifiques pour la revalorisation des pensions, la santé et

les services publics. Après la réussite de la montée nationale à Paris le 2 décembre, elles et ils seront de nouveau dans la rue le 24 mars à l'appel du groupe des 9.

### **Cellules VSS**

Le mouvement de libération de la parole et sa prise en compte pour dénoncer les VSS se poursuit dans les milieux militants. Les cellules de veille et de prévention des VSS sont un outil nécessaire mais insuffisant. Leur mise en place doit s'accompagner d'une sensibilisation en amont et de mesures pour que le syndicat protège, accompagne les victimes et sanctionne si nécessaire. Le SNUipp-FSU continuera sa réflexion sur la formation de militant·es départementaux·ales.

### **Dissolution d'association**

Le ministre de l'intérieur a enclenché une procédure de dissolution contre l'association "Palestine Vaincra". Le SNUipp-FSU dénonce cette nouvelle atteinte à la liberté d'expression et d'association. Il rappelle son opposition aux dispositions liberticides qui, dans la loi "séparatisme", permettent à l'Etat de criminaliser les modalités d'action du mouvement social par un contrôle politique allant jusqu'à la dissolution. En aucun cas la critique de la politique de l'état d'Israël et de la situation d'apartheid dont les Palestien·nes sont victimes ne peuvent être assimilées à de l'antisémitisme ou à un appel à la haine. Le SNUipp avec la FSU manifeste son soutien à cette organisation. De façon générale, il participe au combat pour que la liberté associative, dans les statuts comme dans les pratiques et les valeurs, reste entière.

### **Élections professionnelles**

Faire vivre le projet du SNUipp-FSU pour l'école et la société auprès de tous les personnels des écoles doit être une priorité afin de faire progresser notre syndicat et la fédération lors des élections professionnelles de décembre 2022. Chaque rencontre avec la profession (consultation, carte scolaire, mouvement, RIS, stages...) est une occasion de le faire. Le développement de nos relais dans les écoles renforcera l'implantation du SNUipp-FSU et de la FSU au plus près des personnels dans le 1er degré.

Notre ancrage sur le terrain, notre expertise, nos outils sont des atouts sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour renforcer la représentativité de la FSU et du SNUipp-FSU dans chaque instance afin de porter nos revendications.

### **Syndicalisation**

La syndicalisation doit rester une préoccupation constante dans notre activité quotidienne. La multiplication des rencontres avec les collègues lors des permanences à l'INSPE, des tournées d'école, des RIS et stages doit nous permettre de renforcer notre maillage territorial, aussi dans la perspective des prochaines élections professionnelles. Les opérations de carte scolaire, de mouvements intra et inter, de promotions doivent être l'occasion d'affirmer notre rôle d'expert·es en tant que délégué·es du personnel. Cette expertise doit être mise en avant pour amener de nouveaux collègues à venir

renforcer notre organisation syndicale. Il faudra veiller à proposer l'adhésion à chaque sollicitation. Il est toujours temps de relancer de manière directe (appel, rencontre) les non resyndiqué·es. Enfin, il est nécessaire d'utiliser les indicateurs mis à disposition pour convaincre nos sympathisant·es à franchir le pas de l'adhésion.

***Le Secrétariat Général***